

# Service des Loisirs Ste-Claire – Procédure de inscriptions hiver 2022

**IMPORTANT : Toutes les informations concernant hiver 2022, se trouvent sur notre site internet au [www.loisirsteclair.org](http://www.loisirsteclair.org). Prière de vous y référer.**

1. Téléchargez et enregistrez le formulaire d'inscription qui sera sur le site internet à partir du 10 janvier à 9h !
2. Complétez le formulaire. **ATTENTION! Pour les activités familiales, le nom de l'enfant doit figurer en premier et celui du parent accompagnateur doit être indiqué juste au-dessus du champ "courriel" ! Il est OBLIGATOIRE de le remplir de façon électronique. Toutes les informations demandées sont importantes. Un formulaire avec des informations manquantes sera automatiquement mis de côté et traité au terme de la période de inscriptions. IMPORTANT! Il est de votre responsabilité de vous assurer que lors de l'envoi, les cases soient complétées. Un formulaire vide sera automatiquement mis de côté.**
3. TOUS les formulaires et le consentement COVID-19 doivent être envoyés par courriel à l'adresse suivante : [inscription@loisirsteclair.org](mailto:inscription@loisirsteclair.org). Encore une fois, assurez-vous que le formulaire envoyé est bien complété et non vide. **Aucun formulaire ne sera accepté en main propre, non-rempli à l'ordinateur ou par la poste.**

➔ **ATTENTION! Une activité cochée implique une réservation de place... Vous serez facturé en conséquence et tenu de payer les frais en totalité. Tout changement doit être rapporté à la direction afin de régulariser le dossier.**

Les frais de transaction de \$5 sont obligatoires et non remboursables.

Sur la 2<sup>e</sup> page du formulaire, **SVP ne complétez pas l'espace réservé aux Loisirs Ste-Claire**... par contre, cochez les énoncés, apposez votre signature.

- La période de préinscriptions se déroulera du **10 au 14 janvier inclusivement**;
- Lorsque nous recevons les formulaires d'inscriptions, ils seront traités et une facture vous sera envoyée par courriel, d'où l'importance de l'indiquer sur le formulaire. L'horaire et les modes de paiement seront indiqués dans le courriel de facturation.
- **Une personne qui omet de procéder au paiement durant la période prescrite, verra son inscription automatiquement annulée et les places qui lui avaient été réservées, remises en disponibilité; Aucun rappel courriel ou téléphonique ne sera placé.**
- Le paiement par virement Interac est privilégié. Toutefois, celui-ci peut être effectué en argent comptant, par chèque, par carte de débit ou par carte de crédit (frais de 2.75%) en faisant une demande de rendez-vous à nos bureaux administratifs au 514-354-0390.
- Advenant le cas où des places seraient indisponibles, un responsable communiquera avec vous afin de régulariser la situation.

